

Barrières à la poursuite des études chez les immigrants

Le cas des chauffeurs de taxi iraniens à Montréal

Barriers for Immigrants Continuing their Studies

The Case of Taxi Drivers in Montreal

Vahideddin Namazi

Volume 14, Number 1, 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1027815ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1027815ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Groupe de recherche diversité urbaine
CEETUM

ISSN

1913-0694 (print)

1913-0708 (digital)

[Explore this journal](#)

Article abstract

To better understand the difficulties in the education journey of some immigrant groups in Canada, I conducted a series of semi-structured interviews with Iranian immigrants working as taxi drivers in Montreal. These immigrants had not succeeded in obtaining a Canadian university degree. Most had arrived as asylum seekers. The backlog of asylum requests in 1980 and 1990 meant that they had to pay much higher tuition fees as foreign students. This had the effect of diverting their educational and career paths. In addition to the undervaluation of diplomas obtained abroad and the sense of discrimination that results, many other factors (the negative perception of education, the needs of their family, their wives returning to school and financial commitments towards other family members in Iran) lead to people taking a few courses. This study reveals that certain regulations limit the possibilities for some immigrant groups to pursue their educational studies, as well as certain aspects of their family and social lives.

Cite this article

Namazi, V. (2014). Barrières à la poursuite des études chez les immigrants : le cas des chauffeurs de taxi iraniens à Montréal. *Diversité urbaine*, 14(1), 73–93. <https://doi.org/10.7202/1027815ar>

Barrières à la poursuite des études chez les immigrants

Le cas des chauffeurs de taxi iraniens à Montréal

Barriers for Immigrants Continuing their Studies The Case of Taxi Drivers in Montreal

VAHIDEDDIN NAMAZI

Département de travail social, Université du Québec à Montréal, Centre des travailleurs immigrants, v9namazi@yahoo.ca

RÉSUMÉ ■ Afin d'approfondir les connaissances sur les difficultés du parcours éducatif auxquelles font face certains groupes d'immigrants au Canada, nous avons fait une série d'entrevues semi-dirigées avec des immigrants iraniens travaillant comme chauffeurs de taxi à Montréal et n'ayant pas réussi à obtenir un diplôme universitaire canadien. Ainsi, le statut à l'arrivée d'une majorité d'entre eux en tant que demandeurs d'asile et le retard du traitement des demandes dans les années 1980 et 1990 les empêchant de bénéficier du même tarif de droits de scolarité que celui des autres Canadiens pendant les premières années au pays ont été les causes principales les ayant fait dévier du parcours éducatif et professionnel qu'ils avaient prévu. Outre la sous-évaluation de leurs diplômes obtenus à l'étranger et le sentiment de discrimination qui en découle, leur perception négative de leur discipline d'étude, les besoins de la famille, le retour aux études des épouses ainsi que des engagements financiers envers d'autres membres de la famille restés en Iran ont fait en sorte que certains n'ont pu suivre que quelques cours. Cette étude révèle l'impact négatif des règlements limitant les possibilités de poursuivre les études chez certains groupes d'immigrants, ainsi que les manières d'agir de ces groupes dans la vie familiale et sociale.

ABSTRACT ■ To better understand the difficulties in the education journey of some immigrant groups in Canada, I conducted a series of semi-structured interviews with Iranian immigrants working as taxi drivers in Montreal. These immigrants had not succeeded in obtaining a Canadian university degree. Most had arrived as asylum seekers. The backlog of asylum requests in 1980 and 1990 meant that they had to pay much higher tuition fees as foreign students. This had the effect of diverting their educational and career paths. In addition to the undervaluation of diplomas obtained abroad and the sense of discrimination that results, many other factors (the negative perception of education, the needs of their family, their wives returning to school and financial commitments towards other family members in Iran) lead to people taking a few courses. This study reveals that certain regulations limit the

possibilities for some immigrant groups to pursue their educational studies, as well as certain aspects of their family and social lives.

MOTS CLÉS ■ Poursuite des études, parcours professionnel, immigrants iraniens, chauffeurs de taxi, demandeurs d'asile.

KEYWORDS ■ Continuing studies, carrier path, Iranian immigrants, taxi drivers, asylum seekers.

UNE DES PREMIÈRES ACTIVITÉS des immigrants de différents statuts, une fois les étapes de la régularisation franchies dans le cas des demandeurs d'asile, est censée être l'apprentissage d'une des deux langues officielles du Canada. Outre l'apprentissage de la langue de la société d'accueil, les études mettent l'accent sur le rôle important que la formation des immigrants, acquise au Canada et en Europe, joue dans leur intégration professionnelle au sein de cette société (Gilmore et Le Petit 2008). Également, l'enquête effectuée par l'ELIC (2003) a révélé que l'objectif d'environ 67 % des nouveaux arrivants sélectionnés portait sur le perfectionnement de leur éducation ou d'un complément de leur formation. Dans cette étude, à travers les trajectoires des immigrants iraniens, nous tentons de connaître les raisons pour lesquelles plusieurs individus n'ont pas suivi de formation et nous analysons les parcours des individus qui ont suivi différents types de formation sans pouvoir obtenir un diplôme universitaire au Canada. Partant du débat sur les barrières à l'entrée sur le marché du travail des immigrants (Ewoudou 2011; Frenette et Morissette 2003; Gilmore et Le Petit 2008; Picot 2008), nous voulons voir comment ce groupe d'Iraniens travaillant comme chauffeurs de taxi à Montréal perçoit la question de la formation dans sa société d'accueil. Les résultats démontrent l'importance de facteurs rendant plus difficiles l'accès et la poursuite des études – comme les droits de scolarité élevés avant la régularisation du statut, la priorité accordée aux études de la conjointe et l'appui financier aux autres membres de la famille ici et dans le pays d'origine –, et ce, malgré leur intention de le faire avant et au début de leur immigration.

Cadre conceptuel

Selon la théorie du capital humain proposée initialement par Becker (1964), les salaires dépendent des efforts investis par les travailleurs pour acquérir des compétences et des qualifications, ainsi que de leur santé. Dans cette théorie, la formation postsecondaire est conçue comme un

des investissements pour l'avenir faits par une personne au cours de sa vie (Blinder et Weiss 1976 ; Polachek et Siebert 1993 ; Weiss 1986). Également, d'après le modèle économique de l'analyse coûts-avantages découlant de l'acquisition d'un niveau donné de scolarité formelle, une personne aura le désir d'investir dans une formation additionnelle à condition que son profit marginal soit plus élevé que son coût marginal, sinon elle ne sera pas tentée de poursuivre son activité éducative. Dans ce cas, y compris les gains additionnels provenant des compétences acquises, le profit marginal de la formation diminue au fur et à mesure que l'âge augmente. En effet, les profits prévus près de l'âge de la retraite deviennent si petits que le bénéfice de la formation est alors presque nul. Ainsi, passé un certain âge, on pourrait s'attendre à ce que seuls ceux qui ont déjà atteint un niveau de formation plus élevé tendent à investir encore plus dans leurs études, comparativement à ceux qui doivent déboursier beaucoup plus pour atteindre le même niveau (Hum et Simpson 2003).

Outre l'analyse coûts-avantages des différents programmes postsecondaires, les économistes néoclassiques suggèrent que la réussite économique des immigrants, mesurée souvent par leurs gains moyens, est déterminée par les caractéristiques de leur capital humain. L'accumulation de ce dernier découle des années additionnelles de scolarité, de l'expérience de travail et d'autres compétences liées au marché du travail (Chiswick 1979, 1978 ; Borjas 1987). À ce propos, le fait que les immigrants résident plus longtemps dans la société d'accueil est une variable importante qui pourrait contribuer, d'après Chiswick (1978), à l'amélioration de leurs connaissances langagières et à l'acquisition progressive des compétences exigées sur le marché du travail de la société d'accueil. Ce chercheur, dans une autre étude (1979), met par ailleurs l'accent sur la contribution de deux facteurs essentiels au progrès économique de ces groupes : la reconnaissance des compétences dans le pays d'accueil et la sélection délibérée des immigrants basée sur leur habileté et leur motivation pour l'avancement économique.

When immigrants first arrive they have lower earnings than the native born with similar demographic characteristics because of the less than perfect transferability of skills. The disadvantage is greatest for refugees from countries with a different language and economy and least for economic migrants from countries with a language and economy similar to the destination. With the passage of time, however, immigrants acquire knowledge of the language and customs of the country of destination and adjust their skills and credentials to the new environment (*ibid.* 358).

Cependant, il y a aussi la discrimination systémique qui entache le processus de reconnaissance des diplômes. Par exemple, les diplômes du

tiers-monde sont dénigrés par les employeurs, qui préfèrent des diplômes européens en raison d'idées préconçues sur leur valeur et leur transférabilité sur le marché québécois. Les corporations professionnelles sont plus réticentes à reconnaître la valeur des diplômes acquis dans des sociétés non occidentales (Chicha et Charest 2008). En effet, le nom inscrit sur le curriculum vitae du demandeur d'emploi est à la base de la discrimination effectuée par l'employeur canadien. Selon les études d'Oreopoulos (2009) et d'Oreopoulos et Dechief (2011), la proportion d'invitation par les employeurs à un entretien d'embauche passe de 40 % pour les noms anglais à aussi peu que 11 % lorsque ce sont des noms indiens, chinois ou pakistanais (Oreopoulos 2009 : 39-40). Par exemple, « à profil et à qualifications égales, un Tremblay ou un Bélanger a au moins 60 % plus de chances d'être invité à un entretien d'embauche qu'un Sanchez, un Ben Saïd ou un Traoré, et [...] environ une fois sur trois (35 %), ces derniers risquent d'avoir été ignorés par l'employeur sur une base discriminatoire » (Eid *et al.* 2012 : 45).

Toujours d'après Chiswick (1979, 1978), on dénombre plusieurs difficultés à l'intégration professionnelle des immigrants, dont leur statut à leur arrivée, la validité de leur scolarité et de leur expérience professionnelle acquises dans le pays d'origine et la similarité de la langue, de la culture et du niveau de progrès économique entre la société d'origine et la société d'accueil. Par contre, le temps serait essentiel pour l'apprentissage des compétences liées au marché du travail du pays d'accueil et pour s'ajuster aux exigences du nouveau milieu. Par exemple, en se basant sur un échantillon de 1875 répondants représentatifs des immigrants de la catégorie des travailleurs admis au Québec entre janvier 1997 et juin 2000, Renaud et Cayn concluent que :

[...] la requalification n'est pas instantanée, mais qu'elle se produit au fil de l'établissement. Plus de 91 % des travailleurs sélectionnés vont accéder au marché du travail dans les premiers cinq ans. À ce moment, on estime que 68,7 % de l'ensemble des travailleurs sélectionnés auront au moins atteint un premier emploi correspondant à leur niveau de scolarité. Plus encore, une fois un emploi de ce niveau atteint, il y a très peu de chances (12,2 %) de passer à un emploi de niveau inférieur (2006 : 47).

Également, certaines études suggèrent une diminution graduelle au Canada de la valeur des qualifications obtenues à l'étranger (Ewoudou 2011; Ferrer et Riddell 2008; Picot *et al.* 2007; Plante 2011; Reitz 2001), tendance qui traduit un changement institutionnel. Il s'agit d'une baisse considérable de l'avantage des immigrants récents quant à la valeur de leur diplôme en comparaison aux Canadiens d'origine (Reitz 2001 : 596-601). D'après Grondin (2007), la non-reconnaissance des titres de compétence

des immigrants très récents fait partie des obstacles à leur intégration au marché du travail canadien. Plusieurs chercheurs se sont penchés sur la sous-reconnaissance des niveaux élevés de scolarité obtenus dans certains pays non canadiens (Bauder 2003 ; Li 2001 ; Reitz 2005 ; Sweetman 2004). Et cette problématique est aussi observée dans d'autres pays d'accueil des immigrants, notamment aux États-Unis et dans des pays européens (Gilmore et Le Petit 2008 : 6). En suggérant qu'il faut plus de recherches sur cette question, Lochhead (2002) se concentre en particulier sur un problème qui est aussi souligné par certains sujets de notre étude qui ont obtenu au moins un diplôme universitaire hors Canada en posant cette question clé : « Does lack of credentials recognition act as a barrier to further training? » (*ibid.* : 11). Cette question est pertinente pour notre recherche, révélant que les immigrants récents ont moins de chances que les Canadiens de naissance d'avoir accès à la formation financée par les employeurs.

Méthodologie de recherche

Les études concernant l'immigration au Québec recourant aux méthodes quantitatives sélectionnent habituellement des échantillons assez larges de différents groupes d'immigrants arrivés pendant une période donnée dans la province ou à Montréal et suivent ces individus à deux, trois ou quatre reprises afin d'évaluer leur intégration. Les résultats en général sont révélateurs d'une intégration assez lente à court terme sur le marché du travail, mais plus satisfaisante à moyen et à long terme (par exemple, Renaud et Cayn 2006). Notre recherche décrit le lien entre l'expérience vécue tant au pays d'origine que dans le pays hôte, mais également comment l'expérience de l'immigration contribue à l'intégration professionnelle du groupe étudié. En effet, quelques immigrants interviewés sont arrivés jeunes à Montréal, certains depuis 20 ans, et travaillent toujours comme chauffeurs de taxi. La vision optimiste que ces derniers pouvaient avoir à leur arrivée quant à l'accès aux bons emplois correspondant à leurs études ou à leur expérience n'a plus sa place. Il est clair que quelque chose ne fonctionne pas, tant par rapport à l'utilisation optimale de cette main-d'œuvre que par rapport aux objectifs de la politique d'immigration.

Également, les études quantitatives sur l'insertion des immigrants incluent seulement les individus ayant un visa en main, obtenu à l'étranger, sans inclure les demandeurs d'asile. Notre choix méthodologique permet quant à lui de considérer des catégories variées d'immigrants se déplaçant à différentes périodes et pour différents motifs. En effet, la présente recherche, basée sur une méthode qualitative, se concentre sur des immigrants iraniens travaillant comme chauffeurs de taxi à Montréal. Pour

reconstruire les expériences et les trajectoires de ces immigrants sur le plan de leur intégration professionnelle, nous avons choisi la méthode du récit de vie. Comme Bertaux (1980) et Ferrarotti (1983) le suggèrent, en se basant sur une rétrospective en profondeur des expériences vécues dans le passé et dans le présent, cette approche nous permet d'approfondir deux points : premièrement, le sens que les acteurs eux-mêmes donnent à leur vie ; deuxièmement, leurs expériences dans différentes conditions sociales. Pour la compréhension des expériences de ces groupes d'immigrants, nous avons retenu les résultats des études déjà effectuées recourant à une recherche soit quantitative, soit qualitative comme base conceptuelle et théorique de notre recherche, ainsi que toutes les statistiques et données nous permettant de dresser un portrait de la dynamique socioéconomique de la société d'accueil de ce groupe.

Également, d'après la méthodologie qualitative (Glaser et Strauss 1967 ; Pires 1997), deux critères clés contribuent à orienter la stratégie d'échantillonnage du chercheur : la saturation et la diversification. Donc, la sélection d'un groupe relativement homogène est primordiale. En fait, le partage du même milieu de travail par la majorité des membres du même pays d'origine facilite l'atteinte de la saturation des données. Ainsi, avec 41 entrevues semi-dirigées, nous avons pu déterminer que chez la société de taxi Atlas, la majorité des actionnaires, des propriétaires et des chauffeurs sont d'origine iranienne¹. Nos informations ont révélé qu'il n'y avait, au moment de notre étude, aucune femme iranienne travaillant comme chauffeuse de taxi, ni chez Atlas ni ailleurs à Montréal. Notre échantillon se limite donc aux hommes. D'ailleurs, nous avons adopté une stratégie de diversification des profils à l'intérieur de la population de recherche selon les critères suivants :

- La scolarité : elle constitue une variable importante lorsqu'il s'agit de comparer les qualifications des immigrants et leur formation professionnelle dans la société d'origine ou ailleurs, puis la reconnaissance ou non dans la société d'accueil. C'est pourquoi nous avons choisi le critère d'avoir ou non un diplôme universitaire de baccalauréat avant l'arrivée au Canada ;
- La propriété du taxi : travailler en tant que propriétaire du véhicule ou seulement comme chauffeur sans être propriétaire influence les conditions socioéconomiques de ces individus. Ces conditions sont donc ajoutées aux critères de différenciation ;
- La période d'immigration : étant donné la différence entre les décennies 1980 et 1990 en matière de conditions socioéconomiques et sociopolitiques à la fois dans les sociétés d'origine et d'accueil, une différenciation est aussi faite entre les sujets arrivant au cours de ces deux décennies.

En fonction de ces critères, nous avons établi huit sous-catégories, et dans chacune d'elle, des entrevues ont été réalisées avec cinq immigrants iraniens travaillant à la société de taxi Atlas. Des 41 immigrants de l'échantillon, cet article en retient 35 qui n'ont pas obtenu un diplôme universitaire au Canada. Le tableau 1 démontre la composition et les caractéristiques des personnes interrogées : l'année de l'entrée au Canada, le statut, l'âge, et le niveau des études à l'arrivée :

TABLEAU 1

Caractéristiques des personnes interrogées

	Décennie 1980					Décennie 1990 et après					Total
	Universitaires		Non-universitaires			Universitaires			Non-universitaires		
Immigrants économiques	1		1			7			0		9
Réfugiés	1		1			0			0		2
Demandeurs d'asile	9		7			3			10		29
Regroupement familial	0		1			0			0		1
Total	11		10			10			10		41
Âge à l'entrée	26-30	31-34	14	28	19-24	27-30	35-39	42-49	20-23	26-31	
Total	7	4	1	1	8	5	3	2	3	7	41

Mais pourquoi choisir les immigrants iraniens? L'immigration iranienne au Canada et au Québec est un phénomène assez récent qui s'est accentué avec la Révolution islamique de 1979. Bien que cela fasse plusieurs années et que l'Iran apparaît toujours dans la liste des dix premiers pays d'origine des immigrants au Canada, il y a peu de recherches sur cette vague migratoire. Ce pays a conservé cette position même au début des années 2000 (CIC 2004). Autrement dit, si cette tendance persiste, on pourrait s'attendre à ce que l'immigration iranienne trouve une place importante dans la politique d'immigration du Canada, à cause de son influence potentielle sur la formation de la structure nationale et ethnique de la population immigrante du Canada (Kazemipur 2004: 27). Après Toronto et Vancouver, Montréal est la ville qui a attiré le plus grand nombre d'immigrants de ce pays. D'ailleurs, le métier de chauffeur de taxi est devenu l'exemple typique de déqualification des immigrants récents au Canada, autant dans les articles de journaux que dans les écrits des chercheurs (notamment Thompson 2000). Est-ce que le groupe iranien représente une exception ou une déviation du processus général de l'intégration économique des immigrants récents au Canada ou au Québec? Il nous semble que la connaissance de l'expérience d'établissement de ce groupe est importante et justifie une étude approfondie.

Présentation et analyse des résultats

Certains interviewés n'ont pas entrepris d'activités scolaires au Canada et, s'ils l'ont fait, ils n'ont pas réussi à les poursuivre jusqu'à l'obtention d'au moins un baccalauréat. Les raisons mentionnées par les immigrants pour expliquer leur trajectoire sont exposées dans les sous-sections suivantes.

Manque d'intérêt pour les études

Kamran² est le seul interviewé ayant explicitement mentionné n'avoir eu aucun intérêt pour les études universitaires après l'obtention de son diplôme d'études secondaires en Colombie-Britannique. Arrivé à Montréal à l'âge de 14 ans en 1979, deux mois après la révolution, Kamran, provenant d'une famille bahaïe, était parrainé par sa tante. Il l'a rejointe peu de temps après en Colombie-Britannique, où elle avait déménagé avec sa famille, et il y est resté de 1980 à 1984. Puis, en 1985, ils sont retournés à Montréal. Le départ des bahaïs fait partie d'un vaste mouvement migratoire d'Iraniens alors que leurs parents pratiquant cette foi, officiellement non admise en Iran, particulièrement après la révolution de 1979 et la prise de pouvoir par les religieux musulmans, envoyaient leurs enfants à l'étranger pour qu'ils continuent leurs études, même s'ils n'étaient pas autorisés à le faire³. D'après Kamran, « *le désir d'étudier était, en effet, le but principal qu'avaient mes parents lorsqu'ils m'ont envoyé ici*⁴ ». Cependant, ce jeune immigrant ne désirait plus continuer ses études après l'obtention de son diplôme du secondaire.

D'après Hum et Simpson (2003), chaque immigrant éprouvera certaines difficultés par rapport aux différences reliées à la langue, à la culture et aux réseaux du marché du travail. Cependant, le fait d'être jeune au moment de l'immigration serait un avantage majeur pour surmonter ces obstacles (*ibid.*: 471). À ce propos, ces chercheurs suggèrent que les enfants immigrants sont censés obtenir des compétences comparables à celles des enfants du pays d'accueil, malgré la faible maîtrise de la langue du pays d'accueil (*ibid.*: 487). Par contre, le cas de Kamran prouve que le seul fait d'immigrer à un jeune âge ne garantit pas le succès en matière d'éducation. Dans ce cas, certains éléments entrent en ligne de compte. Premièrement, Kamran est issu d'une famille membre d'un groupe religieux minoritaire ne jouissant pas des droits accordés aux autres citoyens dans le pays d'origine. Ainsi, il s'inquiète toujours des conditions de vie de sa famille en Iran. Deuxièmement, cet adolescent n'était pas accompagné de ses parents, qui auraient été d'un grand soutien pour lui. Troisièmement, son mariage à 24 ans et le fardeau de soutenir une famille ne lui permettaient plus de penser à une meilleure formation

lui ouvrant la voie à de meilleures occasions d'emploi. Enfin, le cas de Kamran peut être vu comme l'exemple évident des jeunes dont l'orientation éducative va contre la volonté des parents et de la famille, bien qu'ils puissent regretter ce choix des années plus tard.

Retard dans le processus de régularisation

Le retard de régularisation du statut des requérants d'asile, particulièrement pour les arrivants des années 1980, a contribué à faire dévier l'orientation de vie de plusieurs d'entre eux. Ce retard a eu un impact sur leur apprentissage de la langue française, puisqu'ils n'ont ainsi pas eu accès aux cours gratuits du Centre d'orientation et de formation des immigrants (COFI) offerts par le gouvernement du Québec. Également, au cours de la longue période de traitement des demandes pour obtenir le statut de réfugié et la résidence permanente, ces requérants ne pouvaient pas entrer dans le système collégial ou universitaire en raison des frais de scolarité beaucoup plus élevés pour eux que pour les étudiants de la province. Notre analyse a révélé que la plupart des requérants d'asile n'avaient pas les moyens de payer de tels frais pendant l'attente de leur statut légal de résidents permanents.

La précarité de la situation des nouveaux arrivants ainsi que leurs moyens financiers limités, particulièrement durant la décennie 1980, en ont dissuadé plusieurs de commencer leurs études au Canada ou les ont obligés à les retarder. Par exemple, Mehdi, arrivé en 1983, avait interprété ce retard de régularisation comme une volonté des autorités canadiennes de décourager les requérants d'asile d'étudier au Canada. Cependant, malgré le fardeau financier, certains étaient déterminés à poursuivre leurs études, même durant cette période. Le cas de Javad en est un exemple. Travaillant pour payer ses frais de scolarité, il n'a pu continuer ses études au-delà de quelques sessions. Cette situation a été évidemment plus difficile pour ceux qui sont entrés au Canada avec une conjointe plutôt que seuls, d'autant plus s'ils avaient des enfants. Si les requérants célibataires acceptaient de travailler durant la période d'attente de statut pour payer leurs frais de scolarité très élevés, cette situation ne pouvait durer longtemps. Ajoutons que l'étude de Hum et Simpson (2003), basée sur l'enquête de 1998 sur l'éducation et la formation des adultes, a expliqué le désavantage des immigrants en partie en raison des contraintes financières. En insistant sur les problèmes découlant du long délai d'attente de régularisation des demandeurs d'asile, notre étude souligne ce facteur comme étant l'une des principales contraintes durant les dernières décennies, particulièrement celles des années 1980 et 1990, de l'immigration au Canada.

Sous-évaluation des diplômes obtenus à l'extérieur du Canada

Les témoignages des immigrants révèlent qu'ils ne savaient pas quelles étaient les conditions pour faire reconnaître au Canada un diplôme obtenu en Iran. En effet, outre leurs inquiétudes liées aux problèmes politiques, leurs attentes avant le départ étaient basées sur des idées utopiques et sur des ouï-dire plutôt que sur une recherche attentive visant à mieux connaître ces exigences. Ainsi, la nécessité d'obtenir l'équivalent de leur diplôme dans le pays d'accueil et l'attente exigée ont elles aussi contribué à décourager ces immigrants par rapport au marché de l'emploi canadien et au système éducatif. Également, le manque d'information ne se limite pas aux demandeurs d'asile. Il touche aussi les immigrants indépendants, qui sont censés avoir bien planifié leur départ. Ces nouveaux arrivants auraient pu colliger toutes ces informations juste après leur arrivée au pays, mais ils ne l'ont pas fait. Et leurs informateurs, n'étant souvent que des amis de la même origine qu'eux et ayant une expérience personnelle assez courte, n'ont pas été d'une grande aide.

En outre, la sous-évaluation des diplômes déjà acquis a donné à leurs détenteurs une perception négative de l'évaluation de la valeur de leurs études, de sorte qu'ils ont interprété cela comme la preuve d'une sorte de priorité accordée à ceux qui ont obtenu leur diplôme au Canada. Jamal, immigrant investisseur arrivé en 1985, relie cette pratique à l'existence d'une perception discriminatoire dans la société d'accueil: «*Ils avaient réduit la valeur de mes diplômes, baccalauréat à la place de maîtrise, et le diplôme collégial au lieu du baccalauréat. En fait, ils tentaient de présenter leurs priorités. Et j'avais l'impression que même en acquérant un diplôme ici, la façon de faire de ce peuple à mon égard ne changerait pas.*»

Les résultats de Lochhead (2002: 8) illustrent cette déqualification professionnelle des immigrants sur le marché du travail canadien. Alors que près de 50 % des immigrants récents sont détenteurs de diplômes surpassant le minimum exigé par leur métier, cette proportion est de seulement 35 % pour les employés d'origine canadienne. Ce mauvais lien entre les compétences scolaires et professionnelles des immigrants proviendrait, du moins en partie, des difficultés de la reconnaissance des diplômes et des expériences de travail obtenus à l'extérieur du Canada. Également, les résultats de l'étude effectuée sur certains groupes d'immigrants à Montréal par Chicha et Charest (2008) suggèrent un cercle vicieux de déqualification des immigrants incluant les obligations familiales, la non-reconnaissance de leurs diplômes étrangers, les difficultés de la réorientation professionnelle et la précarité des emplois occupés. En effet, «les employeurs, qui ont un rôle crucial à jouer dans l'intégration

au marché du travail, hésitent encore à offrir aux immigrants des emplois qualifiés et durables» (*ibid.*: 8).

Ainsi, les renseignements sur la situation du marché du travail au Canada – les lieux de travail, les caractéristiques géographiques et sociales ainsi que la sous-évaluation des diplômes déjà acquis, notamment – ont contribué soit à encourager soit à décourager certains de poursuivre des études dans leur domaine. D'ailleurs, n'oublions pas que les immigrants provenant des grandes villes, comme Téhéran, ou de familles favorisées rêvaient de conditions socioéconomiques au moins similaires à celles qu'ils avaient en Iran. C'est ainsi qu'en examinant les différentes perspectives d'emplois dans leur champ de compétences, certains immigrants ont renoncé, souvent par découragement ou par résignation, à poursuivre leurs études ou n'ont suivi que quelques cours d'appoint.

D'autres ont tenté de surmonter les difficultés liées à leur intégration professionnelle en suivant un cours spécialisé, relié ou non à leur formation et à leurs expériences précédentes. Toutefois, certaines complications peuvent influencer le parcours éducatif des migrants politiques dans leur asile. Par exemple, l'un d'eux a mis l'accent sur la tristesse provoquée par le suicide d'un ami proche pour des motifs politiques, événement qui l'a amené à abandonner le cours d'informatique qu'il suivait. Pour certaines personnes qui ont réussi à trouver un emploi dans leur domaine d'étude, comme, parmi notre échantillon, les plombiers ou les ouvriers dans une imprimerie, le fardeau de subvenir aux besoins de leur famille et la comparaison de leurs revenus et de leurs difficultés (p. ex., travailler avec un employeur, le risque de fermeture de l'entreprise, la non-autonomie...) avec ceux des chauffeurs de taxi les ont poussés à quitter leur emploi. Autrement dit, compte tenu des attentes de ces groupes, les emplois manuels n'ont été ni prestigieux ni rémunérateurs, donc ces immigrants n'ont pas eu peur de les abandonner. Par contre, le désespoir associé au fait de pratiquer le métier de chauffeur de taxi a été si grand que ces personnes ont préféré, pour une courte durée, prendre leurs distances de cette industrie et suivre un programme de spécialisation en informatique ou en courtage immobilier.

Avoir d'autres priorités en dépit de l'intérêt pour les études

Notons que certaines personnes se sont trouvées dans des conditions de vie qui ne leur ont pas permis de poursuivre leurs études au Canada, malgré leur grand intérêt pour celles-ci. Il s'agit de priorités liées à des engagements familiaux, autant en Iran que dans le pays d'accueil.

1. Le parrainage

Parmi les motifs expliquant le retard ou le non-commencement des études, nommons le parrainage de la mère ou de l'épouse. Par exemple, la volonté de Jahan de trouver les moyens pour parrainer sa jeune épouse et fonder une famille au Canada est évidente, et la responsabilité de Shahram envers sa mère (qui a aussi joué pour lui le rôle du père) l'est tout autant. Pour sa mère, vivre sans son enfant et loin de lui était difficile. Néanmoins, l'ambassade canadienne à Téhéran a non seulement rejeté sa demande de visite, mais l'a aussi privée indéfiniment, par un sceau noir⁵, de ce droit humain minimal. Le processus pénible et émotif qui s'en est suivi a poussé ce jeune immigrant à abandonner son programme d'études. Il a en effet préféré acheter un taxi afin de parrainer sa mère en démontrant qu'il avait le revenu annuel exigé par la Loi de l'immigration. Ce cas fait aussi ressortir l'inquiétude de certains immigrants quant à la précarité économique de leurs proches, ce qui ne leur permet pas d'actualiser leur projet de poursuivre leurs études ou de suivre au moins un cours professionnel et de réaliser leurs rêves. Cependant, cet engagement varie selon les circonstances familiales des immigrants et leur statut à leur arrivée.

À ce propos, un règlement assez récent du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada semble aussi discutable⁶. Il s'agit de la suspension des demandes de parrainage et de l'établissement du super visa pour parents et grands-parents d'un résident permanent. Ainsi, tandis qu'ils pourront obtenir l'autorisation de rester au Canada sans avoir à renouveler leur statut pendant deux ans, ils auront un visa valide pour une période maximale de 10 ans. Alors que « réduire l'arriéré et le temps d'attente pour la réunification familiale » est annoncé comme objectif de ce plan, les conditions exigées ne le démontrent pas : on demande toujours un seuil minimal de revenu pour celui qui invite, et le visiteur doit désormais fournir une preuve de souscription à une assurance médicale auprès d'un assureur canadien pour au moins un an. Cela est d'autant plus surprenant que ce processus aboutit uniquement à l'émission d'un visa visiteur !

2. Subvenir aux besoins de la famille en Iran

Un autre élément entravant la poursuite des études des immigrants est lié à la nécessité d'envoyer de l'argent en Iran pour subvenir aux besoins de leur famille. À ce propos, l'exemple de Jahanshah est éloquent. Provenant d'une famille nombreuse, mais aussi en raison de l'âge avancé de son père, il n'a eu d'autre choix que de travailler fort pour envoyer de l'argent à sa famille en Iran, malgré son grand intérêt pour les études. Rappelons

que, d'après l'estimation de la Banque mondiale, en 2011, 351 milliards de dollars américains ont été envoyés vers les pays en développement (Mohapatra *et al.* 2011). Compte tenu du revenu inférieur des immigrants récents, il est important de noter à quel point ce transfert pourrait leur imposer un lourd fardeau financier. Selon la recherche de Houle et Schellenberg (2008 : 13), l'impact du statut migratoire sur la probabilité d'envoyer des fonds n'est pas négligeable : regroupement familial (27 %), immigrants économiques (23 %) et réfugiés (28 %). Également, la probabilité d'envoyer des fonds pouvait varier de moins de 10 % à presque 60 % selon le pays d'émigration : alors que la proportion est la plus élevée pour les immigrants de l'Asie orientale, celle des immigrants provenant de l'Asie occidentale, du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord a été la plus faible (*ibid.* : 14).

L'étude de Piché (2004) suggère dans quelle mesure trois contextes différents font pression sur l'intégration économique des immigrants dans leur société d'accueil. Il s'agit du contexte mondial, de la société d'origine et de la société d'accueil. Selon l'auteur, l'influence du contexte dans la société d'origine passe surtout par trois éléments : les caractéristiques socioéconomiques de cette société, le capital humain des immigrants avant leur arrivée et les réseaux facilitant leur passage au pays de destination. Dans notre étude, des éléments mentionnés par les interviewés dénotent le rôle important d'autres facteurs associés à la société d'origine qui peuvent toujours influencer le parcours professionnel des immigrants après la migration, dont leurs responsabilités familiales dans le pays d'origine. Autrement dit, malgré que ces groupes soient dans une nouvelle société où ils désirent se construire une nouvelle vie, ils ne peuvent rester indifférents par rapport aux conditions de vie des membres de leur famille restés dans leur pays d'origine. En effet, Hammond (2009), dans son étude sur l'envoi de fonds par les Somaliens à l'étranger, souligne quelques éléments importants pour l'expéditeur qui, d'après elle, ne peuvent être sous-estimés : « la certitude d'avoir répondu aux attentes de sa famille ainsi qu'un prestige accru et le respect de tout le clan pour ne pas avoir oublié son devoir et avoir continué à jouer un rôle important dans la communauté » (*ibid.* : 296-297).

3. Problèmes familiaux (séparations ou divorces)

Les deux derniers éléments importants qui ont empêché certains des interviewés de reprendre des études au Canada ont trait à leurs relations conjugales.

Ces relations sont révélatrices de l'engagement de ces immigrants envers leur famille, parce qu'ils désirent établir une bonne base pour leur installation qui contribuera à leur prospérité dans la société d'accueil. Les

bases d'une famille tiennent sur les épaules d'un homme et d'une femme, et leur retour simultané aux études, compte tenu du temps exigé, des coûts et des efforts à mettre, signifie parfois un grand bouleversement de leur nouvelle vie. Ces problèmes sont pires dans la vie des immigrants parce que souvent, ils n'ont pas le soutien de leur famille et des amis proches. À ce propos, l'exemple de Sahand est significatif. Il est arrivé en 2002 comme résident permanent avec sa famille, et après avoir terminé le programme d'analyste professionnel au Collège LaSalle, il s'est inscrit à la maîtrise à l'Université Concordia. Néanmoins, ses problèmes familiaux, qui ont abouti à un divorce, ne lui ont pas permis de passer les examens. Cet événement influence la performance éducative de l'immigrant de deux manières : perte de temps pour le suivi des étapes légales et pour la constitution d'une nouvelle vie, et effets néfastes des impacts émotifs sur son travail scolaire. Alors que ces problèmes peuvent autant affecter les natifs et les amener à abandonner leurs études, le manque de soutien familial ainsi que la piètre connaissance du fonctionnement du système universitaire deviennent des barrières à la poursuite des études des nouveaux arrivants.

4. Études des épouses

On rencontre également des exemples d'immigrants qui, détenant un niveau de scolarité plus élevé que celui de leur femme à leur arrivée, ont préféré laisser à ces dernières la chance de poursuivre des études. On pourrait ainsi s'attendre à ce que ce parcours éducatif ouvre les portes de l'intégration professionnelle pour ces femmes.

Le premier exemple est celui de Firooz, étudiant de dernière année en génie mécanique en Iran, qui est arrivé comme demandeur d'asile en 1997 alors que sa femme était enceinte de leur deuxième enfant :

Je n'ai pas suivi de cours universitaires ou professionnels parce que j'ai vu qu'en tant qu'étudiant, je ne pourrais pas subvenir aux besoins de ma famille. En comparant l'argent que je pourrais gagner à la fin des études, j'ai vu que je pourrais gagner autant dans le domaine du taxi. J'ai donc pris mon temps pour construire une vie pour ma famille. Ma femme de son côté a suivi des cours de spécialité de coupe des cheveux. C'était impossible que tous les deux nous étudions simultanément.

D'ailleurs, parmi les détenteurs d'un baccalauréat à leur arrivée au Canada, l'exemple de Javid, arrivé en 1984, est assez similaire à celui de Firooz. L'épouse de Javid a été admise à un programme universitaire de MBA à l'Université Concordia. Se désolant du fait que ses moyens financiers ne lui ont pas permis de continuer ses études universitaires, cet immigrant affirme avec véhémence : « *Si les conditions financières me le*

permettent, même aujourd'hui, j'irai à l'université pour démontrer que je peux très bien réussir mes études.» Désespérés de ne pas pouvoir poursuivre des études dans le même domaine qu'en Iran, lui et certains autres ont préféré laisser la place à leur épouse. Des facteurs comme les difficultés à obtenir la reconnaissance au Canada du diplôme obtenu en Iran, d'une part, et les contraintes anticipées, particulièrement dans certains domaines, pour le travail dans les villes éloignées, d'autre part, ont mené Emad, par exemple, à abandonner ses études au profit de celles de son épouse, détentrice d'un baccalauréat d'Iran en sciences infirmières. En effet, doutant que la poursuite de ses études puisse garantir sa prospérité, Emad fait le constat suivant : *«J'ai quelques amis qui, malgré l'obtention d'un doctorat ici, ont peur d'être mis à la porte. C'est pourquoi ils ont décidé de retourner en Iran, en raison du manque de sécurité d'emploi ici⁷.*» Hooman a lui aussi oublié son projet de retourner aux études et a basé son avenir sur les démarches de son épouse pour qu'elle obtienne la reconnaissance de son diplôme en pharmacie.

Les cas d'Emad et de Hooman illustrent les situations où le niveau du diplôme des épouses est le même que celui des hommes, ou même plus élevé. Dans les deux cas, les épouses ont une spécialisation dans le domaine de la santé – un énorme besoin dans la société d'accueil. Comme ces deux immigrants sont arrivés à la fin des années 1990 et au début des années 2000 et compte tenu de leur niveau d'études, ils étaient certainement informés de ce besoin précis au Canada et au Québec. Par ailleurs, anticipant les étapes de leur requalification et faisant leur propre estimation des coûts du retour aux études et des bénéfices éventuels du diplôme sur le marché du travail, ces immigrants ont choisi de soutenir leur femme et de les laisser tenter leur chance. Considérant les résultats, cet investissement s'est avéré bénéfique pour les couples, puisque ces femmes ont finalement réussi à terminer leurs études et à obtenir un poste sur le marché du travail canadien. Le comportement de ce groupe d'immigrants iraniens est contraire aux résultats des études de Chicha (2009) et Cooke (2008) qui suggèrent la priorité plus fréquente accordée au parcours professionnel des hommes immigrants au détriment de celui de leurs épouses.

D'ailleurs, dans ces deux cas, après la migration, les hommes ont sacrifié leur carrière et ont renoncé à se requalifier afin de permettre à leurs conjointes d'entamer une requalification scolaire et professionnelle. Ces cas contredisent, d'une certaine façon, les résultats de l'étude effectuée par Marie-Thérèse Chicha (2009) sur 44 femmes immigrantes diplômées à Montréal dont la majorité avait subi une déqualification professionnelle. Entre autres raisons, elles avaient sacrifié leur carrière pour permettre à leur mari de se requalifier et de démarrer la sienne,

surtout quand le couple avait des enfants en bas âge. À ce propos, on peut préciser que les deux tiers des répondantes de Chicha (*ibid.*) proviennent d'Afrique, d'Asie occidentale, d'Amérique latine et d'Haïti et appartiennent à des minorités visibles et le reste provient d'Europe de l'Est. Alors que l'Iran se considère comme un pays d'Asie occidentale, l'étude n'indique pas le niveau de participation des femmes iraniennes. Les résultats de notre étude se limitent aux opinions des hommes iraniens travaillant comme chauffeurs de taxi à Montréal parce qu'aucune femme iranienne ne travaillait dans cette industrie au moment de la réalisation de cette étude. Ainsi, n'oublions pas que 90 % des interviewés avaient moins de 24 ans au moment de leur arrivée au Canada et se sont mariés après leur installation. Également, les interviewés n'ont pas été interrogés à savoir si leurs épouses avaient délaissé leurs ambitions professionnelles pour leur permettre d'investir temps et énergie dans leur requalification professionnelle. Par ailleurs, cette requalification est souvent interrompue par certaines contraintes familiales, comme le mariage, la naissance des enfants, la dépression ou la maladie des épouses. À l'opposé, la présence des parents, et particulièrement celle des mères, est vue comme un élément favorisant cette requalification.

En résumé, l'investissement des hommes immigrants dans le travail et les études, qui n'obtiennent souvent que de petits boulots non reliés à leur spécialité et leur expérience, n'a pas pu répondre de manière satisfaisante aux attentes qu'ils avaient avant de quitter leur pays. Par contre, notre étude suggère que les épouses ont été relativement contentes d'obtenir un diplôme canadien qui puisse faciliter leur intégration professionnelle et sociale. À ce propos, certains chercheurs confirment qu'en matière d'adaptation et d'intégration dans la société d'accueil, le succès des femmes iraniennes a été plus grand que celui de leurs compatriotes masculins. Par exemple, grâce à une recherche documentaire, Ahmadi Lewin (2001) a examiné les attitudes divergentes des hommes et des femmes iraniennes en matière d'intégration dans la société suédoise. Dans une perspective féministe, basée sur une analyse des éléments identitaires, cette auteure met de l'avant l'effet du statut professionnel et social des femmes sur l'image de soi. Exclues de certains domaines dans leur pays d'origine et compte tenu du changement de leur situation (au moins théoriquement) dans la société d'accueil, ces femmes acceptent des emplois moins qualifiés. En effet, alors que plusieurs hommes iraniens rejettent les emplois moins qualifiés, leurs compatriotes féminines les acceptent et entrent sur le marché du travail plus rapidement. La familiarité avec ce marché donne accès à ces femmes à de futurs emplois plus avantageux et améliore leur position dans la famille et parmi leurs amies. En fait, ce statut améliore non seulement leur image d'elles-mêmes, mais aussi l'idée

que leur propre milieu, leur famille et les membres du pays d'accueil se font d'elles. Par conséquent, ce progrès dans le statut et la position sociale fait qu'elles adoptent une attitude positive envers la nouvelle société et augmente leur désir d'intégration.

Selon Ahmadi Lewin (*ibid.*), dans son pays d'origine, si l'homme iranien est vu comme Soi et la femme comme Autre, la société d'accueil, elle, voit les deux comme Autres. N'oublions pas que l'Iran n'a jamais été une colonie, et donc que les Iraniens n'ont pas eu l'expérience d'altérité coloniale. Ainsi, c'est la première fois, en contexte migratoire, que l'homme iranien perçoit qu'il est inférieur par rapport à un autre groupe. Toutefois, selon cette auteure, la situation des femmes n'a pas beaucoup changé : elles se trouvent dans un statut d'altérité dans les deux sociétés. Elles ont obtenu la possibilité de compenser leur manque de pouvoir, au moins dans le cadre familial. Ainsi, les femmes sentent qu'elles ont gagné sur le plan de l'intégration dans le pays d'accueil alors que les hommes ont le sentiment d'avoir perdu ce qu'ils avaient.

Il nous semble que la recherche approfondie d'Ahmadi Lewin (*ibid.*) sur la communauté immigrante iranienne de la Suède est éclairante, dans une certaine mesure, quant aux positions sociales, économiques et psychologiques des hommes et des femmes de cette origine provenant de pays comme la Suède ou le Canada. Cependant, nous croyons que l'analyse que fait cette auteure de la position des femmes iraniennes avant leur départ semble peu nuancée. Les femmes pouvaient travailler en Iran, même après la révolution, dans la plupart des secteurs d'emploi, mais ne pouvaient pas occuper de postes judiciaires – plus précisément le poste de juge. De plus, le travail rémunéré des deux membres du couple et la présence des femmes sur le marché du travail ne sont pas nouveaux en Iran et datent au moins de l'ère de la modernisation et de l'occidentalisation du pays. Cela est particulièrement évident chez les femmes scolarisées, comme l'épouse de Hooman et celle d'Emad. Pourtant, n'oublions pas que les hommes, comme pourvoyeurs principaux des familles, sont prêts à travailler à n'importe quelles conditions pour subvenir aux besoins des leurs. En effet, malgré que les femmes travaillent, les hommes gardent leur titre de pourvoyeurs principaux. À l'extérieur du pays d'origine, le désir d'avoir une vie confortable exige que les deux membres du couple travaillent. Si, néanmoins, pour obtenir un emploi et monter dans l'échelle sociale, l'un des conjoints veut poursuivre des études, l'autre doit subvenir aux besoins de la famille. En conséquence, suivant les normes culturelles ou les calculs socioéconomiques des perspectives futures, comme cette étude le révèle, en soutenant leur femme dans la voie des études, les hommes ont pris en charge la famille, même au détriment de leurs propres études.

Conclusion

Comme mentionné dans le cadre conceptuel, certains chercheurs comme Renaud et Cayn (2006 : 47) ont conclu que les deux tiers des immigrants occupaient un emploi correspondant à leur scolarité 5 ans après leur arrivée dans le pays d'accueil. Notre étude portait spécifiquement sur ceux qui ont des difficultés à s'intégrer au marché du travail. Elle a démontré que l'obtention d'un emploi correspondant au niveau de scolarité des immigrants est entravée par diverses conditions. Par exemple, le statut à l'arrivée, la non-poursuite des études dans les premières années suivant l'immigration, un apprentissage trop lent de la langue d'accueil et la nécessité de soutenir financièrement sa famille et ceux qui sont restés dans le pays d'origine sont des facteurs qui influencent l'intégration professionnelle des immigrants. Également, cette étude a révélé à quel point les choix familiaux pouvaient aussi influencer cette intégration : dans quelques cas, la conjointe a pu poursuivre ses études et réussir sur le marché du travail, et même beaucoup mieux que le conjoint. En effet, contrairement à ce que l'étude de Chicha a révélé (2009), cette étude a démontré que bien que les femmes se sacrifient souvent de diverses façons pour faciliter l'intégration de leurs époux, les hommes peuvent eux aussi apporter une telle contribution. Par ailleurs, la recherche d'Ahmadi Lewin (2001) avait déterminé que l'intégration professionnelle plus difficile des hommes iraniens était liée au fait qu'ils rejettent les emplois demandant moins de qualifications. Pourtant, notre étude révèle que ces immigrants se tournent vers des travaux exigeant moins de qualifications depuis leur arrivée dans le pays d'accueil. Considérant que nos interviewés ont été choisis au sein d'un groupe d'immigrants iraniens de Montréal travaillant dans un corps de métier particulier, comme chauffeurs de taxi, et arrivant majoritairement comme demandeurs d'asile, il serait pertinent, dans un autre projet de recherche, de comparer l'incidence du recours à l'insertion professionnelle des différents groupes d'immigrants assez récents ayant fait leurs études à la maîtrise et au doctorat avec leurs homologues nés au Canada.

Notes

1. Les entrevues ont été réalisées en 2006.
2. Les noms des interviewés ont été remplacés par des pseudonymes.
3. Les autorités iraniennes interdisent aux bahaïs de poursuivre des études supérieures. Également, elles les privent de l'accès aux filières techniques et professionnelles pour éviter qu'ils se cultivent, se forment et accèdent au marché du travail. Au moment de remplir le formulaire d'inscription aux examens d'entrée dans ces institutions, comme ils ne sont pas identifiés comme zoroastrien, juif, ou chrétien,

- ils sont considérés, automatiquement, comme des musulmans. (Tiré du site des bahais de France : <http://www.bahai.fr/Iran-nouvelle-violation-du-droit-a.html>.)
4. Toutes les entrevues se déroulaient en farsi. Les récits sont traduits du farsi au français par l'auteur.
 5. Le sceau noir prive la demandeuse de l'obtention d'un visa dans le futur.
 6. Voir les explications du visa sur le site de la CIC : <http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/index.asp>
 7. À notre connaissance, il n'existe pas de statistiques sur le nombre d'immigrants iraniens au Canada qui sont retournés en Iran. Par ailleurs, la situation politique et sociale précaire de l'Iran pendant la période couverte par notre recherche aurait probablement rendu difficile le retour en Iran. Dans notre étude, Emad est le seul à avoir signalé connaître des compatriotes qui ont quitté le Canada.

Bibliographie

- Ahmadi Lewin, F., 2001. « Identity Crisis and Integration: The Divergent Attitudes of Iranian Immigrant Men and Women Towards Integration into Swedish Society », *International Migration*, vol. 39, n° 3, p. 121-135.
- Bauder, H., 2003. « "Brain Abuse", or the Devaluation of Immigrant Labour in Canada », *Antipode*, vol. 35, n° 4, p. 669-717.
- Becker, G. S., 1964. *Human Capital*, National Bureau of Economic Research, New York.
- Bertaux, D., 1980. « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LXIX, p. 197-225.
- Blinder, A. et Y. Weiss, 1976. « Human Capital and Labor Supply: A Synthesis », *Journal of Political Economy*, vol. 84, n° 3, p. 449-472.
- Borjas, G. J., 1987. « Self-Selection and the Earnings of Immigrants », *The American Economic Review*, vol. 77, p. 531-553.
- Chicha, M., 2009. *Le mariage de l'égalité: les immigrées hautement qualifiées à Montréal*. Fondation canadienne des relations raciales, p. 136. http://www.cc-femmes.qc.ca/documents/MTChicha_MirageEgalite.pdf [consulté le 14 septembre 2014].
- Chicha, M. et É. Charest, 2008. « L'intégration des immigrés sur le marché du travail à Montréal: Politiques et enjeux », *Choix IRPP*, vol. 14, n° 2.
- Chiswick, B. R., 1978. « The effects of Americanization on the Earnings of Foreign-born Men », *Journal of Political Economy*, vol. 86, n° 5, p. 897-921.
- Chiswick, B. R., 1979. « The Economic Progress of Immigrants: Some Apparently Universal Patterns », in W. Fellner (dir.), *Contemporary Economic Problems*. Washington D.C., American Enterprise Institute, p. 359-399.
- CIC, 2004. <http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/pub/faits2004.pdf> [consulté le 11 décembre 2007].
- Cooke, T. J., 2008. « Gender Role Beliefs and Family Migration », *Population, Space and Place*, vol. 14, p. 163-175.
- Eid, P. et al., 2012. *Mesurer la discrimination à l'embauche subie par les minorités racisées: résultats d'un « testing » mené dans le Grand Montréal*. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, Direction de la recherche, de l'éducation-coopération et des communications.

- ELIC, 2003. *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : le processus, les progrès et les perspectives* (octobre). Statistique Canada, ministre de l'Industrie, n° 89-611-XIF au catalogue.
- Ewoudou, J., 2011. *Lieu des études et succès des immigrants du Canada sur le marché du travail*. Division du tourisme et du Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada, ministre de l'Industrie, n° 81-595-M, n° 093 au catalogue.
- Ferrarotti, F., 1983. *Histoire et histoires de vie. La méthode biographique dans les sciences sociales*. Paris, Librairie des Méridiens.
- Ferrer, A. et W. Riddell, 2008. « Education, Credentials, and Immigrant Earnings », *Canadian Journal of Economics*, vol. 41, n° 1, p. 186-216.
- Frenette, M. et R. Morissette, 2003. « Convergeront-ils un jour ? Les gains de travailleurs immigrants et de ceux nés au Canada au cours des deux dernières décennies », *Études analytiques, documents de recherche sur l'analyse économique*, n° 11F0019MIF2003215 au catalogue, Statistique Canada.
- Gilmore, J. et C. Le Petit, 2008. *Série d'analyses de la population active immigrante : les immigrants sur le marché du travail canadien en 2007 : analyse selon la région d'obtention des études postsecondaires*. Division de la statistique du travail, Statistique Canada, Ottawa.
- Glaser, B. G. et A. L. Strauss, 1967. *The Discovery of Grounded Theory. Strategies for Qualitative Research*. Chicago, Aldine.
- Gronin, C., 2007. *Connaissance des langues officielles chez les nouveaux immigrants : à quel point est-ce important sur le marché du travail ?* N° 89-615-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- Hammond, L., 2009. « L'obligation du don : envoi de fonds et réseaux transnationaux entre Somaliens demeurés au pays et Somaliens à l'étranger », in F. Crépeau, D. Nakache et I. Atak (dir.), *Les migrations internationales contemporaines. Une dynamique complexe au cœur de la globalisation*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 277-308.
- Houle, R. et G. Schellenberg, 2008. « Les envois de fonds par les immigrants récents », Statistique Canada, n° 75-001-X au catalogue, *Perspective*, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2008107/pdf/10656-fra.pdf> [consulté le 14 septembre 2014].
- Hum, D. et W. Simpson, 2003. « Job-Related Training Activity by Immigrants to Canada », *Canadian Public Policy – Analyse de politiques*, vol. XXIX, n° 4, p. 469-490.
- Kazempur, A., 2004. *An Economic Sociology of Immigrant Life in Canada*. Nova Science Publishers Inc., N.Y.
- Li, P. S., 2001. « The Market Worth of Immigrants' Educational Credentials », *Analyse de politiques*, vol. XXVII, n° 1, p. 23-38.
- Lochhead, C., 2002. *Employment Sponsored Training among Recent Immigrants*. Canadian Labour and Business Center, 30 septembre.
- Mohapatra, S. et al., 2011. *Migration and Development Brief*. World Bank, Migration and Remittance Unit. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/16182/NonAsciiFileName0.pdf?sequence=1> [consulté le 22 mai 2014].
- Oreopoulos, P., 2009. *Why Do Skilled Immigrants Struggle in the Labor Market? A Field Experiment with Six Thousand Résumés*. Metropolis British Columbia, Centre of Excellence for Research on Immigration and Diversity, n° 09-03, 49 p.

- Oreopoulos, P. et D. Dechief, 2011. *Why do some Employers Prefer to Interview Matthew, but not Samir? New Evidence from Toronto, Montreal, and Vancouver*. Metropolis British Columbia, Centre of Excellence for Research on Immigration and Diversity, n° 11-13, 65 p.
- Piché, V., 2004. « Immigration et intégration dans les pays développés: un cadre conceptuel », in C. Graziella, J. Vallin et G. Wunsch (dir.), *Démographie: analyse et synthèse. VI: Population et Société*. Paris, Édition de l'Institut national d'études démographiques, p. 159-178.
- Picot, G., 2008. *Immigrant Economic and Social Outcomes in Canada: Research and Data Development at Statistics Canada*. Statistique Canada, Catalogue n° 11F0019M – n° 319, Analytical Studies Branch Research Paper Series, Ottawa, 37 p.
- Picot, G. et al., 2007. *Chronic Low Income and Low-Income Dynamics Among Recent Immigrants*. Statistique Canada, catalogue n° 11F0019MIF – n° 294, Business and Labour Market Analysis, 47 p.
- Pires, A. P., 1997. « Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique », in J. Poupart et al. (dir.), *La recherche qualitative: Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal, Gaëtan Morin, p. 113-169.
- Plante, J., 2011. *Intégration des immigrants formés à l'étranger au marché du travail canadien: facteurs déterminants de la réussite*. Division du tourisme et du Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada, n° 81-595-M – n° 094 au catalogue, 139 p.
- Polachek, S. et W. S. Siebert, 1993. *The Economics of Earnings*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Reitz, J. G., 2001. « Immigrant Success in the Knowledge Economy: Institutional Change and the Immigrant Experience in Canada, 1970-1995 », *Journal of Social Issues*, vol. 57, n° 3, p. 579-613.
- Reitz, J. G., 2005. « Tapping Immigrants' Skills: New Directions for Canadian Immigration Policy in the Knowledge Economy », *Choix IRPP*, vol. 11, n° 1, février.
- Renaud, J. et T. Cayn, 2006. *Un emploi correspondant à ses compétences? Les travailleurs sélectionnés et l'accès à un emploi qualifié au Québec*. MICC, Québec.
- Sweetman, A., 2004. *Qualité de l'éducation des immigrants dans leur pays d'origine et résultats sur le marché du travail canadien*. Statistique Canada, Direction des études analytiques: documents de recherche, n° 11F0019MIF au catalogue – n° 234, Ottawa.
- Thompson, E. N., 2000. *Résultats des immigrants sur le plan des compétences et rôle du capital humain spécifique à une région d'origine*. Direction générale de la recherche appliquée, politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada.
- Weiss, Y., 1986. « The Determination of Life Cycle Earnings: A survey », *Handbook of Labor Economics*, vol. 1, O. Ashenfelter et R. Layard (dir.), New York, North-Holland, p. 603-640.